

Réunion d'adjoints du mardi 15 novembre 22

Présents : Pierre CHABOT, Gérard CIBARD, Michel MADY, Cédric GUINAUDEAU

Travaux :

Le service technique a demandé un devis pour l'achat de plusieurs matériels auprès deux fournisseurs : taille haie, tronçonneuse et tarière. Le montant s'élève à 26 600 €HT. Pierre CHABOT fait remarquer que la tarière avec l'achat de 2 mèches de dimensions différentes est intéressante pour le poteau dans le communal.

Acquisition d'un harnais de sécurité et un casque avec jugulaire, à la suite de la formation et autorisation d'utiliser une nacelle par le responsable du service technique.

A ce sujet, il est demandé à Gérard CIBARD de contacter l'entreprise Newloc pour la location de la nacelle pour une installation le 5/12 et démontage le 5/01 environ.

Mme SAVAUD contactera le responsable technique concernant les tigistes sur la commune.

Equipement Sportif : nous allons devoir demander la DETR pour financer ce projet. Une nouvelle demande de subvention au Département a été déposée également en s'appuyant sur le programme bâtiment scolaire.

Finalement, on partira sur un marché public afin de faire un projet complet en une seule fois. Nous avons demandé à MSB de nous accompagner jusqu'aux marchés publics. Le projet est estimé à environ 135 000 € tout compris HT avec des subventions à 80% avec 3 financeurs.

Rue du 8 mai : Le Maire propose de copier l'installation mise à Sainte Gemme : chicane avec plots en plastique en alternance avec des stationnements.

Sécurisation petit port la claye : pas de nouvelle sur le début des travaux à ce jour, prévu initialement aux alentours du 15/12.

Lotissement du Bournais : contacté MSB pour nous accompagner sur ce projet pour objectif 2024. Il serait possible de garder VALOT TP qui avait le marché lors du 1^{er} marché public.

Rénovation énergétique : planning dans les temps mais la bascule de la chaudière se fera en février. Les travaux déjà effectués sont bien effectués et les avenants arrivent à la suite de la modification du dossier de DP. Le maire informe qu'il s'est entretenu avec l'entreprise Comelec, à la suite du manque de propreté et de la remise en place des plaques au plafond.

Eclairage public : Pas d'EP sur le lotissement du moulin, le sydev a été prévenu et une intervention est prévue début décembre.

Le problème de l'éclairage public est persistant aux Groies.

Le Maire a contacté le sydev pour faire part de son mécontentement sur la non-intervention pour le lotissement du Bournais.

Mur du gorgeais : demande de l'enveloppe de 20 000 € du département et demande de devis prévu avant la fin de l'année.

Solution.com : installation de la fibre à la mairie. Il nous adresse un nouveau devis qui n'est pas convenable à ce qui avait été évoqué lors de la proposition initiale, d'où notre mécontentement. Nous avons reçu un nouveau devis ce jour à étudier, mais il semble plus cohérent à la demande initiale de raccorder la cantine et la salle des tilleuls.

Ecole/Garderie/Cantine :

Rdv avec l'entreprise Koezio pour discuter d'un photocopieur couleur, jeudi prochain à la suite de la demande de la directrice.

Michel demande les infos sur le plafond de tarification social de la cantine. A ce jour 2 familles en bénéficient.

Cantine : L'achat d'un presse-purée est envisagé.

Administratif :

GDV : le maire informe qu'il s'est abstenu lors du vote des montants liés aux dégâts sur l'aire de GDV, en conseil communautaire.

Les entretiens professionnels de cette année 2022 ont été effectués et sont tous terminés ce jour.

Une discussion se fait sur les congés bonifiés auxquels à le droit Océane. (Demande avancement de grade ok car a le droit mais il faut qu'on prenne une délibération créant le poste)

Le maire fait part de l'évaluation principale de chaque agent. Un point est fait sur les 2 agents en cdd arrivés récemment.

Le Maire propose que la mairie accueille le SNU : service national universel. Cela pourrait être valorisation pour la commune. Le Maire va contacter la Préfecture pour avoir plus d'informations.

Marais :

Communication :

Application gratuite pour les communes par la CCSVL

Bulletin communal : le maire voudrait modifier sa mise en page en proposant par exemple une photo ou un plan de la commune en page centrale.

Le maire a rédigé son édito et Claire BOUCHEREAU pourra piocher un paragraphe et l'insérer à chaque article concerné.

Site internet : Claire BOUCHEREAU propose le devis de E.Collectivités pour un montant de 1500 € TTC. Nous rappelons que notre hébergement par CCSVL prend fin au 31/12/2022

Un téléphone d'astreinte pour les élus sera mis en place prochainement car nous avons récupéré la carte sim utilisé auparavant par le personnel du bus et Pierre CHABOT nous a prêté un téléphone portable.

Prochaine réunion d'adjoint le mardi 22 novembre à 18h.